

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [92] (2004)
Heft: 1482

Artikel: Des chiffres et des faits : vers l'égalité ? : une petite brochure qui en dit long...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des chiffres et des faits

Vers l'égalité ?

Une petite brochure qui en dit long...

Le Bureau fédéral de l'égalité en association avec l'Office fédéral de la statistique publie une petite brochure intitulée *Vers l'égalité ?*¹ Celle-ci fait suite à un rapport complet paru en 2003 et actualise les tableaux statistiques chamboulés depuis les élections fédérales de l'automne dernier. De plus, elle rappelle en peu de mots et à l'aide de graphiques éloquentes les inégalités flagrantes qui persistent entre femmes et hommes. Points forts.

EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Les différences entre les sexes commencent dès la formation. Si le niveau de celle-ci semble s'améliorer puisque le taux de diplômes décernés est en augmentation, ce sont toujours les femmes qui manquent le plus de qualifications avec plus de 25% d'entre elles qui ne dépassent pas la scolarité obligatoire. En outre, même en cas de formations supérieures, elles choisissent davantage les filières des sciences humaines et sociales qui ne débouchent pas sur des perspectives d'emploi et de carrière aussi satisfaisantes que les formations techniques et économiques majoritairement choisies par les hommes.

Profession ? Défavorisée !

Cette ségrégation entre filières d'études féminines et masculines a son pendant professionnel : aux femmes les soins corporels, les professions médicales, la vente et le travail de bureau ; aux hommes le dessin technique, la métallurgie et les professions du bâtiment. De même, au sein d'une même profession, la spécialisation est genrée. Dans l'enseignement, les femmes s'occupent des enfants en bas âge et les hommes apportent le savoir dans les hautes écoles.

Cinquante-neuf pour cent des femmes de plus de quinze ans exercent une activité professionnelle contre 77% des hommes. A cela s'ajoute que le temps partiel est affaire de femmes et que, principalement entre 30 et 39 ans, 25% d'entre elles restent à la maison pour s'occuper des enfants. Le nombre d'hommes au foyer est, lui, de 1%. Au vu de ces « différences », les disparités salariales ne sont pas prêtes de se résorber.

Mais la qualification moindre des femmes et leurs engagements familiaux n'expliquent encore pas pourquoi, lorsque les femmes remplissent des exigences équivalentes à celles remplies par les hommes, elles restent moins bien payées. Ni pourquoi les professions où les femmes sont fortement représentées ont systématiquement des salaires standardisés inférieurs à ceux versés dans les « professions masculines ».

« Mais la qualification moindre des femmes et leurs engagements familiaux n'expliquent encore pas pourquoi lorsque les femmes remplissent des exigences équivalentes à celles remplies par les hommes, elles restent moins bien payées. »

En matière de représentation politique, la situation n'est évidemment pas très glorieuse et ne s'est guère arrangée avec les dernières élections fédérales. Micheline Calmy-Rey représente un petit 14,3% de participation féminine au Conseil fédéral. Dans les organes législatifs, les femmes sont représentées à hauteur de 26% au Conseil national, 23,9 % au Conseil national et 24,2 % dans les parlements cantonaux. Et si l'on prend en compte l'échiquier politique, pas de surprise, ce sont surtout des femmes de gauche qui sont élues, même si le système majoritaire profite également aux femmes radicales.

Si besoin est, des preuves

En résumé, la brochure du Bureau fédéral de l'égalité est un outil précieux pour toutes celles et tous ceux qui auraient du mal à expliquer le bien fondé d'un féminisme actif. Et puisque la mode est aux certitudes chiffrées, il y a là autant de preuves que l'on veut ! *

¹Commandes (gratuites : no de commande 617-0400: 032/713 60 60, order@bfs.admin.ch

Danielle Bridel s'en est allée

Nous saluons ici la mémoire de Danielle Bridel décédée le 13 avril, qui a travaillé et milité sans relâche jusqu'au bout. Juriste au Département des assurances sociales pendant trente ans, cette grande dame a également été très active au sein du monde des organisations internationales et d'organisations féminines, notamment le Zonta Club qui a occupé une grande place dans sa vie. Nous retiendrons des propos tenus par Danielle Bridel : « Engagez-vous pour une cause, soyez utiles à autrui, et surtout, vivez le vrai partenariat, professionnel et conjugal, entre hommes et femmes. » *